



Chiffres clés

- **4,6 Md€ de retombées économiques directes** du tourisme à vélo (+ 46 % en 10 ans) et **33 800 emplois directs** ^[1] (estimations).
- **11 %** des émissions nationales de GES attribuées au secteur du tourisme (dont **plus des 2/3 liés au transport - voyage + déplacements locaux**) ^[2].
- Jusqu'à **+211 % d'eau** et **+287 % d'énergie** par an pour les territoires fortement touristiques ^[3].
- Jusqu'à **34 % d'économies d'eau** et **17 % d'économies d'énergie** dès la 1^{re} année de leur certification pour les structures labellisées « Écolabel européen » ^[4].

1. Direction Générale des Entreprises, Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France, 2020.

2. ADEME, bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France, 2024.

3. Commissariat général au développement durable, Tourisme durable : une solution pour voyager dans le monde de demain ? 2021.

4. ADEME, Hébergements touristiques : l'écolabel européen au service de votre performance, 2020.



En tant qu'élu(e), je peux...

- Organiser une visite terrain sur le thème du **Tourisme Durable** à destination des professionnels (Éduc'tour), en lien avec mon Office de tourisme.
- Mettre en place des navettes entre gares, bourgs et points d'intérêts de la commune.
- Organiser des échanges sur l'adaptation au changement climatique pour les professionnels du secteur touristique.
- Promouvoir l'**Écolabel européen** auprès des prestataires touristiques.
- Accueillir un événement qui valorise les atouts du territoire (culture, gastronomie, patrimoine matériel et naturel...) via la thématique environnementale (parcours vélo...).



ADEME - juillet 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique. Conception/Réalisation/Illustration : CARACTER

012838-20



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉVELOPPER UN TOURISME RESPONSABLE POUR VALORISER ET PRÉSERVER NOS ATOUTS



?

Pourquoi est-il important que les acteurs touristiques s'engagent dans la transition écologique ?

La façon dont nous voyageons impacte les territoires de destination, comme les territoires de transit, en générant de fortes pressions tant sur les ressources naturelles locales que sur les habitants, confrontés à un modèle de tourisme qui n'est pas durable.

De manière plus globale, le secteur du tourisme contribue au changement climatique avec 11 % des émissions de gaz à effet de serre françaises, dont plus des deux tiers sont directement liées au transport depuis le domicile

jusqu'au lieu de villégiature, ainsi qu'aux déplacements sur le lieu de vacances.

En tant que secteur clé de l'économie française (201 millions de touristes nationaux, 86 millions de touristes internationaux, 7 % du PIB et 2 millions d'emplois en 2022), le tourisme joue un rôle prépondérant dans la transition écologique, et un levier que les collectivités locales concernées doivent engager.





Et en pratique, on peut faire quoi ?

Identifier les enjeux et valoriser les bonnes pratiques en matière de tourisme durable sur le territoire.

On se fait accompagner par des réseaux d'experts sur les sujets touristiques, planifier des actions, suivre les indicateurs...

On peut également valoriser la progression du territoire en matière de tourisme durable avec les **labels du programme T.E.T.E** (Territoire Engagé Transition Écologique).

Structurer et valoriser une offre de mobilité durable pour le déplacement des touristes vers et sur le territoire.

En s'appuyant sur l'expertise des offices de tourisme, on développe les **transports en commun** en permettant l'accès facile aux points d'intérêts locaux. Une façon de mieux répartir la fréquentation sur le territoire et d'élargir la saison en attirant de nouveaux vacanciers.

En saison ou lors des pics de fréquentation, on renforce le dispositif en mettant en place des **navettes** avec un système de **parking-relais**.

Une démarche utile dans tous les territoires, mais plus importante encore dans les espaces à fort enjeu écologique, où la surfréquentation automobile est susceptible d'engendrer de fortes pressions sur les milieux naturels (dérangements de la faune, fragmentation des habitats...) comme sur les habitants (mortalité routière).

Accompagner les acteurs touristiques du territoire (publics et privés) dans l'adaptation de leur activité au changement climatique.

On **sensibilise** la filière touristique locale aux enjeux du territoire en initiant une dynamique de travail collective.

La méthode **TACCT** et l'outil **Adaptour** sont bien adaptés pour monter un programme avec les professionnels du tourisme.

Pour maximiser l'engagement, on veille à mobiliser les acteurs à des horaires compatibles avec leur activité (matinées, jours de moindre activité...).

Fédérer les acteurs socio-professionnels clés du territoire.

On structure une **inter-filière touristique locale** en impliquant hébergements touristiques, restaurants, grands sites touristiques de loisirs, lieux culturels... que l'on mobilise sur les enjeux de transition écologique en promouvant par exemple **l'Écolabel européen** (en s'appuyant au besoin sur l'AFNOR) et le **label Accueil Vélo**.

Plus largement, on développe une nouvelle offre de tourisme (tourisme local et de proximité, *slowtourisme*, écotourisme...) afin de mieux répartir la fréquentation touristique sur le territoire, tout en respectant l'environnement et les populations locales. On fait reposer cette offre sur les atouts du territoire (savoir-faire locaux, paysages, patrimoine bâti, espèces patrimoniales, races locales) ainsi que sur des activités et événements organisés également pour les habitants.



Les labels tourisme durable

Green destination | label international destiné aux territoires pour valoriser les actions durables mises en place en matière de tourisme.



Écolabel européen | label européen pour les hébergements touristiques répondant à des critères de performance écologiques.



Accueil vélo | label national destiné aux acteurs touristiques qui assure une qualité d'accueil et de services pour les touristes à vélo.



Tourisme et handicap | label national destiné aux acteurs touristiques qui assure une accessibilité d'une offre adaptée pour les touristes en situation de handicap.



Ils le font déjà !

1

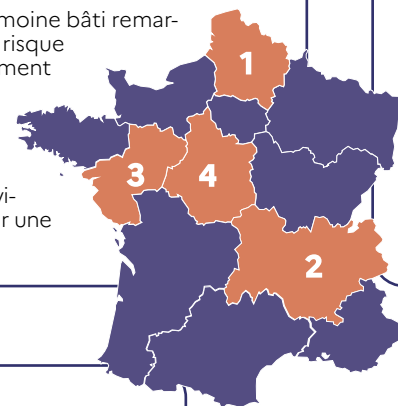
Adaptation du secteur du tourisme au changement climatique

Gerberoy (± 500 habitants)

Cette petite commune a réalisé un diagnostic ciblant les vulnérabilités du secteur du tourisme au changement climatique. Co-construit avec la mairie, l'office de tourisme et les acteurs locaux, ce diagnostic a permis de prioriser des mesures d'adaptation prioritaires pour garantir la résilience locale du secteur.

De nombreuses pistes ont été identifiées :

- ombrager, végétaliser et mieux réguler le stationnement, pour faire face à la récurrence des vagues de chaleur ;
- protéger le patrimoine bâti remarquable contre le risque de retrait-gonflement des argiles ;
- diversifier l'offre touristique en développant davantage d'activités ombragées sur une saison élargie.



2

Promotion de l'écotourisme et des séjours décarbonés

Communauté de communes du Trièves (10 000 habitants)

La communauté de communes a mis en place depuis plusieurs années une charte de l'écotourisme assortie de critères à respecter pour garantir l'engagement des professionnels de son territoire.

En parallèle, l'office de tourisme a développé une offre variée de séjours décarbonés combinant mobilité douce, immersion nature et découverte du patrimoine local : 14 circuits découverte accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun sont présentés dans un guide *séjours sans voiture* qui contient l'ensemble des informations nécessaires pour faciliter les visites.



3

Acteurs du tourisme, ambassadeurs de la biodiversité locale

PETR Pays de Gâtine (66 000 habitants)

Cet établissement intercommunal a sensibilisé un ensemble d'acteurs touristiques du territoire en ciblant les hébergeurs (gîtes, chambres d'hôtes, accueil à la ferme...). En trois ans, quinze acteurs du tourisme ont pu bénéficier d'un inventaire de la biodiversité sur leur site, afin de mettre en valeur ses atouts et développer des modes de gestion adaptés.

De bénéficiaires, les hébergeurs deviennent ensuite des transmetteurs auprès des touristes et peuvent s'appuyer sur des livrets de bonnes pratiques conçus à l'attention des visiteurs pour en faire de meilleurs protecteurs de la biodiversité du territoire. Une chaîne vertueuse.

4

Pratique du vélotourisme sur le territoire par le déploiement de services

Communauté de communes Touraine-Est Vallées (40 000 habitants)

Traversée par l'itinéraire cyclable *La Loire à Vélo*, la communauté de communes a installé une aire de services pour les touristes à vélo.

Équipée de sanitaires, d'un point d'eau, de tables de pique-nique et de stations de gonflage et réparation, cette aire comprend également des box et consignes pour que les touristes puissent recharger la batterie de leur vélo à assistance électrique ou bien déposer leurs affaires le temps d'une promenade le long de la Loire ou d'une visite de la commune.

L'aire a été placée face à la gare TER — à proximité du Bureau d'Information Touristique — et est entourée de services et commerces, dont un réparateur de cycles.